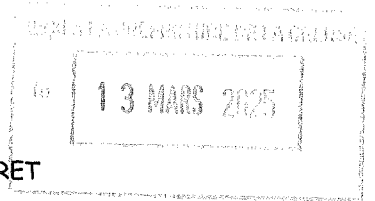


REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT
ET L'EXPLOITATION DE L'AERODROME DE MONTLUÇON-GUERET



Compte-rendu de la réunion du 12 mars 2025

Présents :

~~M. Nicolas SIMONNET~~, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Franck FOULON, Mme Mary-Line GEOFFRE,
M. Christian CHITO, Mme Audrey MOLLAIRE, M. Bernard POZZOLI, M. Jean-Pierre MOMCILOVIC.

Ont donné pouvoir :

Mme Sylvie SARTIRANO à M. Christian CHITO
M. François BROCHET à M. Franck FOULON
M. Nicolas SIMONNET à Mme Marie-Thérèse VIALLE

VU les statuts du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret, modifié en l'article 8 par délibération n 15-12-03 du Comité Syndical du 16 décembre 2015 ;

VU les convocations des membres du Comité Syndical adressées par courriel le 20 février 2025 pour une réunion fixée le 12 mars 2025 à 9 h 30 heures ;

CONSIDERANT que les membres présents à voix délibérative sont au nombre de et que le quorum de 9 élus n'est pas atteint ;

le Comité Syndical DECIDE :

- de procéder à la tenue d'une seconde séance de travail ce même jour à 9 h 50 pour statuer sur les dossiers à l'ordre du jour de la première réunion.

Le Président du Syndicat Mixte

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read "Franck Foulon".

Franck FOULON